



Conseil communal du 30/09/2026

Réponse à l'interpellation n°26 :

« Départs de personnel depuis le septembre 2025 ; Interpellation introduite par Mme RUKIYE KAVAK, Conseillère communale » *(ordre du jour)*

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Cette interpellation permet de faire le point sur les mouvements de personnel intervenus au sein de notre administration depuis le 1er septembre 2025.

Depuis cette date, 80 agents ont quitté l'administration communale.

Ces départs se répartissent comme suit :

- 15 démissions ;
- 26 licenciements ;
- 10 départs à la pension ;
- 3 révocations ;
- 26 fins de contrats à durée déterminée.

S'agissant de l'impact financier de ces départs, il n'est pas possible, à ce stade, de déterminer de manière suffisamment fiable un montant annuel précis sur la masse salariale communale.

En effet, les départs sont intervenus à des moments différents, sur deux exercices budgétaires, et leur impact est influencé notamment par les différentes indexations et par les modalités propres à chaque situation individuelle. Je préfère donc ne pas avancer un montant qui pourrait donner une image inexacte de la situation.

Concernant les coûts liés aux préavis et aux indemnités compensatoires de préavis, ceux-ci sont estimés à environ 900.000 euros pour la période concernée ils avaient été provisionnés et accordés par la Région dans le travail d'assainissement demandé.

Je précise toutefois que cette estimation doit être considérée avec prudence, compte tenu de la diversité des situations individuelles et des modalités de départ.

Vous n'êtes pas sans savoir que le nombre de membres du personnel communal fait l'objet de vives critiques de la part du gouvernement bruxellois et que notre prétendue générosité avec le personnel nous a été reprochée à maintes reprises par des élus de votre propre parti.

Pour en revenir à votre interpellation, concernant les postes concernés, aucun n'est actuellement considéré comme vacant.

S'agissant enfin de la répartition des départs par niveau et par service, nous sommes actuellement en train de consolider ces données. Je préfère, à ce stade, ne pas communiquer de chiffres qui ne seraient pas suffisamment vérifiés.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre administration travaille actuellement sur différents dossiers, dans des délais serrés.

Nous pourrions donc compléter cette information lors d'un prochain Conseil communal, avec une répartition précise par niveau et par service, si vous le souhaitez.

Ces chiffres doivent par ailleurs être replacés dans le contexte plus large de la gestion des ressources humaines de notre administration. Les mouvements de personnel correspondent à des situations très différentes : départs volontaires, fins de contrats, départs à la pension, décisions liées à la situation administrative des agents, mais également évolutions de l'organisation des services.

Notre objectif reste de garantir la continuité et la qualité du service public, tout en assurant une gestion rigoureuse de nos ressources humaines et de nos finances communales.

Je vous remercie pour votre attention.